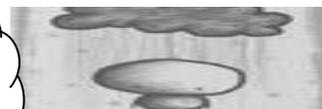


Extraits du bulletin municipal de Cosges

La Seille et la Voge en crue en 1930 et le plan de prévention des risques d'inondation de la Seille

Date probable 2006

Un peu d'histoire locale LA CRUE DE 1930



Actuellement la télévision nous offre quelques spectacles de désolation au sujet de puissants orages survenus dans diverses régions. Cela me fait penser qu'en 1930, alors que j'étais âgé que de 10 ans, un orage d'une puissance exceptionnelle transforma le bas de Cosges en un véritable étang inondant plusieurs maisons et, quand on est jeune, cela marque l'esprit.

Ce mois de juillet 1930 commençait mal, les jours étaient rares où il n'y avait pas quelques ondées, c'était la période des foins et les cultivateurs avaient du mal à rentrer quelques chars de foin, une averse était toujours menaçante.

Ce jour là, Pierre le doyen discutant avec des voisins n'était guère optimiste, ce n'est encore pas le beau temps disait-il, le pic vert n'a pas arrêté de chanter. Marie, la voisine, disait que ses poules avaient tardé à rentrer le soir, ce n'est pas bon disait-elle, c'est encore signe de pluie. A cette époque, aucune prévision météorologique n'existait, chacun avait ses remarques, qui d'ailleurs, sont toujours valables.

Ce matin là, le soleil s'était pourtant bien levé, émergeant des monts du Revermont, de son beau disque rouge et pas un nuage n'apparaissait. Ceux qui avaient coupé du foin pensaient aller faner dans l'espoir de pouvoir en charger un peu mais, avant midi, du côté du sud-ouest, quelques nuages apparaissaient et, autour de midi, quelques coups de tonnerre grondaient déjà. Puis, le ciel devenait de plus en plus menaçant et c'est au début de l'après-midi que la pluie débuta et, pendant près de trois heures, un déluge de pluie s'abattait de la Bresse jusqu'au Revermont. Les chemins qui descendent au village étaient transformés en torrents et, deux heures plus tard, le bas de Cosges était complètement inondé, l'eau arrivant de tous côtés.

Le pont sur la Vosges rue des Marais ne pouvait pas débiter cette masse qui arrivait de partout si bien que l'eau atteignait le bas des maisons Canard – Brantus – Piotelat et passait par-dessus le chemin des Marais, les maisons Colas – Masson étaient inondées.

Arthur, le forgeron, malgré son calme naturel, semblait avec son marteau menacer l'eau qui, peu à peu, s'engouffrait dans sa forge, s'introduisant parmi les fers de toutes sortes posés sur le sol. Quant à son épouse, toute effarée, de l'eau passée les genoux, tout en maudissant le ciel, elle parvenait « in extrémis » à sauver quelques poussins qui s'étaient réfugiés sur un tas de débris entreposés sous le auvent.

Plusieurs hommes du dessus du village étaient descendus voir ce spectacle insolite, 50 cm d'eau passaient sur le pont vers la forge à Arthur. Un arbre ayant été coupé l'hiver arrivait du côté ouest en se ballottant entraîné par le courant. Les hommes qui étaient là parvinrent à l'agripper et à l'attacher à un arbre avec une chaîne, de peur qu'il puisse continuer sa route et se placer en travers du pont qui enjambe la 470, pont qui d'ailleurs ne pouvait pas tout débiter l'eau qui, étant retenue, passait sur la route entre le café Jeannin et la maison de Félicien Maccard.

Les jeunes de l'époque, Charles Henry, Henri Mathey, Fernand Masson avaient sorti une barque et se promenaient sur l'eau depuis la 470 jusqu'à l'emplacement de la fromagerie dont la construction devait bientôt débiter, un tas de sable ayant été amené, l'eau avec le courant en avait emporté une bonne partie.

Telle fut cette demi journée de déluge qui, malgré tout ne provoqua que des dégâts limités, à part le café Jeannin dont la cave fut inondée jusqu'au plafond mais, à cette époque, personne ne possédait d'appareil électroménager. Il y eu bien, sur le bas, des maisons inondées et quelques volailles noyées.

Ce n'est que tard, sur le soir, que l'eau commençait à baisser et, le lendemain soir, tout était revenu à peu près normal.

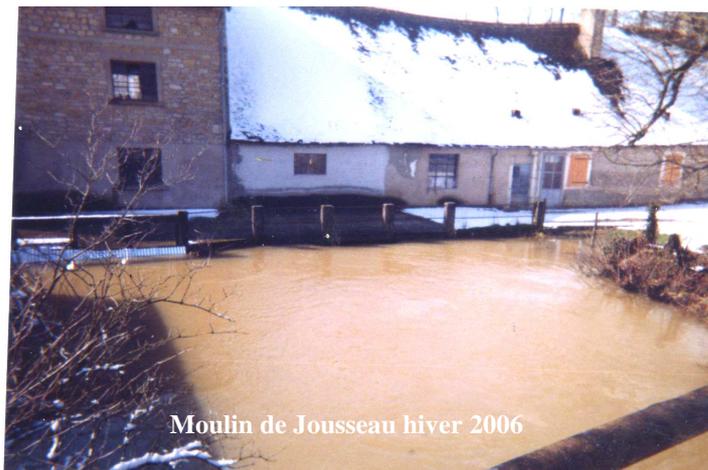
Marcel Robelin

PPRI

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS

Le **Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI)** est un document stratégique de gestion des sols. Il constitue une servitude d'utilité publique qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, collectivités, Etat... notamment lors de la délivrance des permis de construire et il délimite les zones exposées à des risques. Dans ces zones, il peut :

- interdire les projets nouveaux,
- Définir des mesures de prévention et de protection,
- Définir des mesures applicables à l'existant.



Dans le Jura le Préfet a confié l'élaboration des PPRI à la DDE. Le plan de prévention de la Seille est en cours, l'enquête publique doit se dérouler en 2007 dans toutes les communes concernées. Les dates exactes seront publiées par voie de presse. Vous pourrez consulter la carte qui présente les différentes zones à risques. Pour Cosges elles se situent dans le bas de Jousseau (zone du moulin) et sur le parcours de la Vosges (bas de Cosges).



Josiane Soteret